

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00745
Numéro SIREN : 519 085 740
Nom ou dénomination : 2EME EDITION

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 15465

① BILAN SIMPLIFIÉ

DÉPÔT DU

26 OCT. 2021

N°2033 A - 2021

15465

Exercice clos le 31/12/2020

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTES

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
	①		②			
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial - Autres	010		012			
	014		016			
Immobilisations corporelles	028	25 843	030	13 847	11 996	10 330
Immobilisations financières (1)	040	3 012	042		3 012	3 012
(5) TOTAL I	044	28 855	048	13 847	15 008	13 341
Stocks matières premières, appro. en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060	10 746	062		10 746	11 114
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	7	070		7	
Autres créances (3)	072	810	074		810	297
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	19 277	086		19 277	7 465
Charges constatées d'avance	092	884	094		884	857
TOTAL II	096	31 724	098		31 724	19 733
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	60 579	112	13 847	46 732	33 074

PASSIF	31/12/2020		31/12/2019	
Capital social ou individuel	120	72 000		72 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132	
Report à nouveau	134	-84 588	135	-91 758
Résultat de l'exercice	136	23 209	137	7 170
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	10 621	143	-12 588
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	4 991	157	7 260
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	7 273	167	7 562
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	16 029	172	30 839
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	36 111	178	45 662
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	46 732	182	33 074

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	2 269
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	6 960
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

2^{ème} édition

SAS au Capital de 72000 €

4, rue Armand Hourigat

35290 Gaël

siret 519 085 740 00024 - APE : 581916

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE		31/12/2020		31/12/2019	
Ventes de marchandises		209	210	118 240	155 611
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	3 125	45 069
Production vendue services		217	218	4 335	7 702
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226	16 000	
Autres produits			230	29 169	12
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	232	170 868	208 394
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234	19 351	83 269
Variation de stock (marchandises)			236	368	-6 192
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238	30	130
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobiliser)			242	29 976	55 442
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	537	244	537
Remunerations du personnel			250	73 863	46 968
Charges sociales			252	17 674	17 609
Dotations aux amortissements			254	5 293	4 428
Dotations aux provisions			256		
Autres charges - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			262	17	20
Total des charges d'exploitation (II)		264	264	147 108	202 433
I - Résultat d'exploitation (I - II)		270	270	23 760	5 961
Produits financiers		III	280		
Produits exceptionnels		IV	290		1 899
Charges financières		V	294	252	464
- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 oct)			300	300	226
Charges exceptionnelles - Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		VI			
Impôts sur les bénéfices		VII	306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)		310	310	23 209	7 170
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	23 209
Remunerations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324	300	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart s valeurs	248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispenses de réintégration)	249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sixies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quindécies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sixies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344		
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Deduction except. (art 39 decies B)	645
Divers, dont		Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Deduction except. (art 39 decies D)	648
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	Deduction except. (art 39 decies F)	990
		Deduction except. (art 39 decies G)	649		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs		Bénéfice colonne I, déficit colonne 2		352	7 509
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		95 217	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits		Bénéfice colonne I, déficit colonne 2		370	7 509

2^{ème} édition

SAS au Capital de 72000 €

4, rue Armand Hourigat

35290 Gaël

siret 519 085 740 00024 APE 581916

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2020

Neant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Designation de l'entreprise		2EME EDITION			
I - IMMOBILISATIONS							
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale		
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations - Fonds commercial	400	402	404	406			
incorporelles - Autres	410	412	414	416			
l - Terrains	420	422	424	426			
m - Constructions	430	432	434	436	5 044		
m - Installations techniques materiel	440	442	444	446			
o et outillage industriels	450	452	454	456			
- Installations generales	460	462	464	466	17 884		
c agencements divers	470	472	474	476	2 915		
o - Materiel de transport	480	482	484	486	3 012		
r - Autres immobilisations corporelles							
P corporelles							
Immobilisations financieres							
TOTAL	490	492	494	496	28 855		
II - AMORTISSEMENTS							
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations incorporelles	500	502	504	506			
l - Terrains	510	512	514	516			
m - Constructions	520	522	524	526	185		
m - Installations techniques materiel et outillage industriels	530	532	534	536			
o - Installations generales, agencements, amenagements divers	540	542	544	546			
- Materiel de transport	550	552	554	556	12 626		
o - Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	1 035		
TOTAL	570	572	574	576	13 847		
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)							
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values		
					Court terme	Long terme	
						19%	15% ou 12,8%
1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	595
				TOTAL	596	597	599

2^{ème} édition
SAS au Capital de 72000 €
4, rue Armand Hourigat
35290 Gaeil
siret : 519 085 740 00024 - APE : 581916

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2020

Neant

Formulaire obligatoire (art 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise: 2EME EDITION
---	---

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées				
Dont majorations exceptionnelles de 30°	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions pour				
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
dépréciation				
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
Immobilisations incorporelles	700		705		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst techniques mat et outillage	730		735		
Inst générale, agencements, amen div.	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	95 217	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982B1	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	7 509
- Déficits reportables	984	87 708	- Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter				870	87 708

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
		327	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	7 224
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	5 729
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2020

Neant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	125 700
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	447
TOTAL I	106	126 147
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	3
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	19 381
Variation négative des stocks	145	368
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	21 192
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	8 785
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	17
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	49 741
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
		76 408
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	76 408
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	154 866
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du 01/01/2020	au 31/12/2020
Date de cessation	186	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société Adresse du principal établissement Adresse du siège social, si différent Ancienne adresse en cas de changement		SAS 2EME EDITION 4 RUE ARMAND HOURIGAT 35290 GAEL			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées	Autres activités d'édition	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux de 31%		0	Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit
Bénéfice imposable au taux de 28%			Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%	PV à long terme imposables au taux de 0%		PV à long terme imposables au taux de 15% (art. 238 quinquies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante		<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée		<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
Autre dispositif		<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		<input type="checkbox"/>
			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		<input type="checkbox"/>
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer			dans le secteur productif, art. 244 quater W		
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :					<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :					<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF
Nom et adresse :					
- du Comptable :		Indép.	IN EXTENSO BRETAGNE 15 AVENUE FOCH 35290 SAINT MEEN LE GRAND		
- du Conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- du prestataire :					

certifiée
confiance
2^{ème} édition
SAS au Capital de 72000 €
4, rue Armand Hourigat
35290 Gaël
siret : 519 085 740 00024 - APE : 581916

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2020

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :	
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4 - Montant des autres distributions :	
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							

J - DIVERS
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
	73 863
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter

2^{ème} édition
SAS au Capital de 72000 €
4, rue Armand Hourigat
35290 Gaël
02 99 085 749 00024 APE : 58191

**RAPPORT DE GESTION DE la SAS 2^{ème} édition
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2020**

I) Situation et activité de la société au cours de l'exercice

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaire qui s'est élevé au 31/12/2020 à 125 700 €, Le chiffre d'affaires se réparti ainsi au 31/12/2020 :

-3125 € pour l'édition.

- 118 240 € pour l'activité de diffusion

- 4 335€ pour l'activité de prestations.

a) La décomposition chiffre d'affaires :

L'activité, recentrée sur les salons de tissus depuis 2018, a subi les mesures contre l'épidémie de COVID. Et nous sommes à l'arrêt sur cette activité depuis Mars 2020. Il nous reste le contrat avec la Mutuale, ce qui a permis de limiter la baisse du chiffre d'affaire à - 40%

b) Le résultat de l'entreprise

Notre résultat est un bénéfice de 23509 € avec un résultat d'exploitation de 23760€

II) Évolution prévisible et perspectives

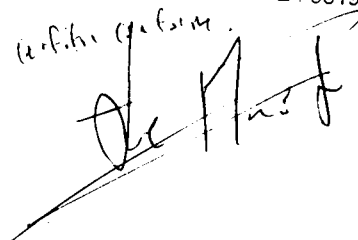
Les résultats sur 2021 sont incertains compte tenu des mesures de fermetures des salons jusqu'en juin 2021. Nous attendons la reprise pour la fin 2021

III) Objectifs 2021

Nous pensons dégager un résultat d'exploitation de 25 000€

Le 8 Juillet 2011

2^{ème} édition
SAS au Capital de 72000 €
4, rue Armand Hourigat
35290 Gaël
siret : 519 085 740 00024 - APE : 581916

(certifié par la loi)


**Assemblée générale de la SAS 2^{ème} édition
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2020
Propositions de Résolutions à l'assemblée du 2 Juillet 2011.**

Le 8 Juillet 2011.

Les actionnaires de la SAS 2^{ème} édition réuni en assemblée générale :

Mme Le Maoût nicole représentant 27,77 % des parts.

Mr Damien Badoulès représentant 13,88% des parts

Mme Michel Patricia représentant 13,88% des parts

Mr Trois michel représentant 27,77% des parts

Mr Hordé Christophe représentant 19,44 % des parts

Après avoir entendu le rapport de Gestion ont approuvé les résolutions suivantes

1) Approbation du rapport de Gestion

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité

2) Le résultat de l'entreprise

Le résultat après impôt est de 23 509€ €, il est décidé de le mettre en réserve légal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Fait au siège de la société le 8 Juillet 2021.

2^{ème} édition
SAS au Capital de 72000 €
4, rue Armand Hourigat
35290 Gaël
siret : 519 085 740 00024 - APE : 581916

Antoine Confesse

Le Maoût